



SYNDICAT DES EAUX

Région d'Oussoy-en-Gâtinais

Le Syndicat Mixte d'Adduction Potable (SMAEP) d'Oussoy-en-Gâtinais – Timory – La Cour Marigny – Lombreuil et le lotissement La Borde Commune de Noyers vous accueille les **lundis de 14h00 à 17h00** et les **jeudis de 9h30 à 12h30** à l'adresse : 39 rue de Montargis 45290 Oussoy-en-Gâtinais (Mairie).

Vous pouvez prendre contact avec :

- ❖ **Le secrétariat** au : **02.38.94.13.18** ou à l'adresse mail suivante : smaep-oussoyengatinais@orange.fr
- ❖ **Le fontainier** au : **06.03.32.60.21**
- ❖ **Le Président** au : **06.85.94.24.77**



❖ Vous emménagez sur le territoire du SMAEP ?

- Merci de prendre contact avec le secrétariat pour **souscrire à un contrat d'abonnement**.

❖ Vous déménagez ?

- Merci d'informer le secrétariat en précisant **votre date de départ, votre nouvelle adresse et votre index de consommation**.
- Vous pouvez prendre contact avec le fontainier pour le relevé de votre compteur d'eau.

❖ Facturation :

A partir de novembre 2024, les abonnés recevront deux factures à intervalle de 6 mois.

La période d'abonnement et de consommation pour une année allant du 01 mai de l'année en cours au 30 avril de l'année qui suit, les périodes de facturation seront les suivantes :

- Une facture en novembre pour la période allant du 01/05/2024 au 31/10/2024 prendra en compte :
 - ❖ Le prix de l'abonnement sur 6 mois
 - ❖ Le montant correspondant à la consommation réelle lors du relevé de novembre
 - ❖ Le tarif des redevances voté par l'Agence de l'Eau et applicable au 1^{er} janvier 2024
- Une facture en mai pour la période allant du 01/11/2024 au 30/04/2025 prendra en compte :
 - ❖ Le prix de l'abonnement sur 6 mois
 - ❖ Le montant correspondant à la consommation réelle lors du relevé de mai
 - ❖ Le tarif des redevances voté par l'Agence de l'Eau et applicable au 1^{er} janvier 2025

RAPPEL

Nous vous rappelons que les règlements doivent se faire à l'ordre du Trésor Public et envoyés à l'adresse suivante :

Service de Gestion Comptable de Montargis
33 rue des Déportés-et-des-Internés
45214 Montargis Cedex

Vous avez également la possibilité de régler votre facture sur le site internet : <https://www.payfip.gouv.fr> en renseignant l'identifiant de la collectivité et la référence de votre facture (inscrit sur votre facture).

❖ Tarif eau potable année 2025 (hors redevances Agence de l'Eau) :

Production et Distribution de l'eau Potable	Abonnement semestriel	35.45 €
	Consommation (par m3)	0.80 €

N'hésitez pas à télécharger gratuitement l'application « PanneauPocket » du SMAEP sur votre smartphone pour être informé des actualités du Syndicat.